

Witry-lès-Reims, le 7 juin 2022

Assemblée générale de la Safer Grand Est : Bilan 2021 et perspectives autour d'un programme pluriannuel 2022-2028

Le 2 juin 2022 s'est tenue l'assemblée générale de la Safer Grand Est à l'Abbaye des Prémontrés située à Pont-à-Mousson. A cette occasion, le bilan de l'activité 2021 et du marché foncier agricole et viticole ont été présentés aux 160 participants. L'occasion également de dévoiler le Programme Pluriannuel d'Activités de la Safer.

En 2021, la Safer Grand Est s'est lancée dans l'élaboration de notre **Programme Pluriannuel d'Activités** (PPAS). Thierry Bussy, Président de la Safer Grand Est explique : « Fruit d'un long travail d'enquêtes, d'échanges, de consultations et de concertations avec des agriculteurs, des viticulteurs, des forestiers, des organisations professionnelles agricoles, des collectivités locales, des acteurs régionaux de l'aménagement, des partenaires institutionnels et des représentants de l'environnement, le PPAS redéfinit les **orientations** de notre Safer et établit un **plan d'actions stratégique** pour la période **2022-2028** afin de faire face aux défis du monde agricole et, plus largement, de la société ». Véritable feuille de route, ce document d'orientation et de gestion de l'activité, soumis à l'approbation du Préfet de Région, est régi par une circulaire ministérielle et fera l'objet d'un bilan annuel.

Le **PPAS 2022-2028 de la Safer Grand Est** s'articule autour de **cinq thématiques principales** sur lesquelles trois intervenants ont pu interagir lors d'une table ronde aux côtés de Thierry Bussy : **Xavier Lerond, Secrétaire adjoint de la CRAGE, Alain Salvi, Président du CEN de Lorraine et Laurent Wendlinger, Président de la commission Agriculture, Viticulture, Forêt du Conseil Régional Grand Est** :

- « Un agriculteur sur trois a plus de 55 ans et est susceptible de partir en retraite dans les années à venir. Plus que jamais, **le renouvellement des générations en agriculture** est notre priorité.
- Souveraineté alimentaire, résilience agricole, variété des productions et des filières, et aménagement parcellaire sont autant de défis que la Safer doit prendre en compte dans son activité d'opérateur foncier. Cela implique **le maintien d'exploitations nombreuses et diversifiées**.
- **La valorisation des forêts** nécessite de favoriser le regroupement parcellaire pour une meilleure gestion de la ressource bois et d'accompagner la **transmission de massifs**.
- Préserver les ressources en eau, la biodiversité et nos paysages ruraux s'inscrivent dans **cet enjeu transversal qu'est l'environnement**.
- Enfin, la réhabilitation de bâtiments ruraux et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de développement pour réduire l'artificialisation des sols **participeront à l'attractivité et la vitalité de nos territoires**. »

En guise de clôture de l'événement, plus d'une vingtaine de jeunes agriculteurs et agricultrices (ou leur représentant) installés dans le Grand Est grâce à la Safer étaient présents pour la **cérémonie de remise de chèques**. Les membres du conseil d'administration et du comité stratégique des territoires Safer Grand Est avaient en effet décidé d'octroyer une **aide financière exceptionnelle aux jeunes agriculteurs dont elle a accompagné l'installation à titre principal en 2021**, sous la forme d'une réduction des frais Safer à hauteur maximale de 1500 € redevables par les acquéreurs.

Plus d'informations :

Rapport d'activité 2021 <https://www.safer-grand-est.fr/sites/safer/files/2022-06/Rapport%20d%27Activit%C3%A9%202021%20Safer%20Grand%20Est.pdf>

PPAS 2022-2028 <https://www.safer-grand-est.fr/nous-connaitre/programme-pluriannuel-dactivites>